RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00561
Numéro SIREN : 842 166 365
Nom ou dénomination : 4G INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2020 sous le numéro de dépôt 5956

4G INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 200 euros
Siège social : Arfeuille,
87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE
842166365 RCS LIMOGES

Greffe du Tribunal de commerce
de LIMOGES
18 Place Winston Churchill, B.P. 3130
87031 LIMOGES

Le 30-11-2020

Affaire : 4G INVESTISSEMENTS (SAS) - ST YRIEIX LA PERCHE
Objet : Dépôt des comptes annuels – Exercice clos le 30 novembre 2019

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 30 novembre 2019,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée
- le rapport du commissaire aux comptes

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire pour le règlement des frais de dépôt.

Dans l'attente du récépissé de dépôt des comptes que nous vous remercions de bien vouloir nous adresser à l'adresse suivante :

CABINET @COM. BRIVE
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Rue Ernest Comte
Z.I. La Marquisie 19 100 BRIVE LA GAILLARDE

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président
Thierry GAUTHIER

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2020

Désignation de l'entreprise SAS 4G INVESTISSEMENTS Arfeuille Néant ☐*

Adresse de l'entreprise 87500 ST YRIEIX LA PERCHE

SIRET 8 4 2 1 6 6 3 6 5 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 15 Durée de l'exercice précédent *

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30112019 Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles – Fonds commercial* 010		012		
	Immobilisations incorporelles – Autres* 014		016		
	Immobilisations corporelles* 028		030		
	Immobilisations financières* (1) 040	306 996	042	306 996	
	Total I (5) 044	306 996	048	306 996	
ACTIF CIRCULANT – STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050		052		
	Marchandises * 060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes 064		066		
	Créances (2) – Clients et comptes rattachés * 068		070		
	Créances (2) – Autres * (3) 072	12 398	074	12 398	
	Valeurs mobilières de placement 080		082		
	Disponibilités 084	10 853	086	10 853	
	Charges constatées d'avance * 092		094		
	Total II 096	23 251	098	23 251	
	Total général (I + II) 110	330 247	112	330 247	

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * 120	1 200	
	Ecarts de réévaluation 124		
	Réserve légale 126		
	Réserves réglementées* 130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131) 132		
	Report à nouveau 134		
	Résultat de l'exercice 136	21 062	
	Provisions réglementées 140		
	Total I 142	22 262	
Provisions pour risques et charges	Total II 154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156	275 685	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164		
	Fournisseurs et comptes rattachés * 166	302	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 27 497) 172	31 997	
	Produits constatés d'avance 174		
	Total III 176	307 985	
	Total général (I + II + III) 180	330 247	

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	203 374
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	306 996
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	12 398		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

"Certifié conforme à l'original"

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: SAS 4G INVESTISSEMENTS

Néant ☐ *

A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30112019 (1)	Exercice N-1 clos le (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue – biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214	
	Production vendue – services * (dont export et livraisons intracommunautaires)	217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	7 092
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges – dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
	Autres charges – dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	7 092
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(7 092)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	30 001
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	1 847
	Charges exceptionnelles – Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347		300	
	Charges exceptionnelles – Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	21 062
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	21 062
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	1 500
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	138			342
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Investissements outre-mer	344			
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
	Divers* dont – Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
	Déduction exception-nelle simulateur de conduite	641			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			30 000
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352	354 7 438
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :				360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370	372 7 438

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 30/11/2019

Libellé	Montant
REGIME SOCIETES MERES	1 500
Totalisation	**1 500**

2033B - Divers à déduire
au 30/11/2019

Libellé	Montant
REGIME DES SOCIETES MERES	30 000
Totalisation	**30 000**

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **330 247** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **30 001** euros et un total **charges** de **8 939** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **21 062** euros.

L'exercice considéré débute le **07/09/2018** et finit le **30/11/2019.**
Il a une durée de **15** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :
Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :
Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/11/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			306 996			306 996
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			306 996			306 996
	TOTAL			306 996			306 996

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/11/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		30/11/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	12 398	12 398	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**12 398**	**12 398**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		30/11/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	125 687	42 311	83 377	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	149 998	30 000	119 998	
	Fournisseurs et comptes rattachés	302	302		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 500	4 500		
	Groupe et associés (2)	27 497	27 497		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**307 985**	**104 610**	**203 374**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	329 998
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 313
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	15 099

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		30/11/2019
Total des Charges à payer		**302**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**302**
FOURN., FRES NON PARVENUES	302	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	30/11/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	120,00	10,0000	1 200,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**120,00**	**10,0000**	**1 200,00**

SÉBASTIEN
LAJOUMARD
audit &
commissariat
aux comptes

SAS 4G INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.200,00€
Siège social : Arfeuille
87500 ST YRIEIX LA PERCHE

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

30 rue Pétiniaud Beaupeyrat
87000 Limoges
Tél 06 42 18 75 03
contact@slajoumard.fr
Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes
Siren 508 454 345 RCS Limoges

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4G INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 07 septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LIMOGES, le 08 mai 2020

Sébastien LAJOUMARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sébastien LA JOUMARD
30, rue Beaupeyrat
87000 LIMOGES

Bilan Actif

		30/11/2019			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	306 996		306 996	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**306 996**		**306 996**	
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	12 398		12 398	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	10 853		10 853	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**23 251**		**23 251**	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**330 247**		**330 247**	

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

COMMISSAIRES AUX COMPTES Sébastien LA JOUMARD 30, rue Pierre Semard 87000 LIMOGES

Bilan Passif

30/11/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 200	
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	21 062	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	22 262	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	125 687	
	Emprunts et dettes financières divers	177 495	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	302	
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 500	
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	307 985	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	330 247	

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	21 062,44	0,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	104 610	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Mission de Présentation des Comptes

Compte de Résultat

1/2

COMMISSAIRE AUX COMPTES Sébastien LA JOUMARD

30/11/2019 Beaupeyrat

		France	Exportation	15 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			7 092	
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			7 092	
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(7 092)	

Compte de Résultat

2/2

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sébastien LA JOUMARD
30, rue Beaumont
Beaupréau
30/11/2019

	RESULTAT D'EXPLOITATION	(7 092)	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	30 001	
	Total des produits financiers	**30 001**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 847	
	Total des charges financières	**1 847**	
	RESULTAT FINANCIER	28 154	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	21 062	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	30 001 8 939	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	21 062	

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

COMMISSAIRE aux COMPTES
Sébastien LA JOUMARD
30, rue Péiniaud Beaupeyrat 87000 LIMOGES

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **330 247** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **30 001** euros et un total **charges** de **8 939** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **21 062** euros.

L'exercice considéré débute le **07/09/2018** et finit le **30/11/2019.**
Il a une durée de **15** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sébastien
LA JOUMARD
30, rue Pétiniaud Beaupeyrat
87000 LIMOGES

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :
Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :
Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

-Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sébastien
LA JOUMARD
30, rue Péliniaud Beaupeyrat
87000 LIMOGES

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sébastien LA JOUMARD
30, rue Péliniaud Beaupeyrat
87000 LIMOGES

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/11/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			306 996			306 996
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			306 996			306 996
	TOTAL			306 996			306 996

COMMISSAIRES AUX COMPTES
Sébastien LA JOUMARD
30, rue Pétiniaud Beaupeyrat 87000 LIMOGES

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/11/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sébastien LA JOUMARD
30, rue Pétiniaud Beaupeyrat
87000 LIMOGES

		30/11/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	12 398	12 398	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	12 398	12 398	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		30/11/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	125 687	42 311	83 377	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	149 998	30 000	119 998	
	Fournisseurs et comptes rattachés	302	302		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 500	4 500		
	Groupe et associés (2)	27 497	27 497		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	307 985	104 610	203 374	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	329 998
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 313
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	15 099

ANNEXE - Elément 6.11

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sébastien LA JOUMARD
30, rue Pétiniaud Beaupeyrat
87000 LIMOGES

Charges à payer

		30/11/2019
Total des Charges à payer		302
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		302
FOURN., FRES NON PARVENUES	302	

ANNEXE - Elément 6.14

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sébastien LA JOUMARD
30, rue Pétiniaud Beaupeyrat
87000 LIMOGES

Capital social

	30/11/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	120,00	10,0000	1 200,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	120,00	10,0000	1 200,00

SÉBASTIEN
LAJOUMARD
audit &
commissariat
aux comptes

SAS 4G INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.200,00€
Siège social : Arfeuille
87500 ST YRIEIX LA PERCHE

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2019

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

30 rue Pétiniaud Beaupeyrat
87000 Limoges
Tél. 06 42 18 75 03
contact@slajoumard.fr
Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes
Siren 508 454 345 RCS Limoges

Aux associés,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Le 08 mai 2020

Sébastien LAJOUMARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4G INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 200 euros
Siège social : Arfeuille,
87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE
842166365 RCS LIMOGES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 MAI 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2019 s'élevant à 21 062,44 euros de la manière suivante :

- Affectation à la réserve légale	120,00 euros
- A titre de dividendes Soit 60 euros par action	7 200,00 euros
- Affectation du solde au compte "autres réserves"	13 742,44 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er juin 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2019 est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 MAI 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Thierry GAUTHIER